

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 12 novembre 2024 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS **BERETTI Renaud** AIX-LES-BAINS **BRAUER Michelle** 3 AIX-LES-BAINS Т CARDE Daniel AIX-LES-BAINS Т FRUGIER Michel Pouvoir de Isabelle MOREAUX JOUANNET GIMENEZ André GUIGUE Thibaut 5 AIX-LES-BAINS Т AIX-LES-BAINS Pouvoir de Alain MOUGNIOTTE ĥ Т AIX-LES-BAINS MONTORO-SADOUX Marie-Pierre т Pouvoir de Lucie DAL PALU OBISSIER Philippe 8 AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS 9 Т PETIT GUILLAUME Sophie Pouvoir de Karine DUBOUCHET 10 BOURDEAU Τ **DRIVET Jean-Marc BRISON SAINT INNOCENT** CROZE Jean-Claude Départ après la délibération 16 BRISON SAINT INNOCENT 12 MASSONNAT Marthe Pouvoir de Marina FERRARI **CHINDRIEUX** BARBIER Marie-Claire DRUMETTAZ-CLARAFOND JACQUIER Nicolas Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER BRAISSAND Jean-François 15 ENTRELACS Pouvoir de Gaëlle GERBELOT Départ après la délibération 34 16 ENTRELACS Т **COCHET Claire** GUIGUE Jean-Marc GRANGE Yves **ENTRELACS** 17 Т ENTRELACS 18 Т 19 **GRESY-SUR-AIX** Т MAITRE Florian Départ après la délibération 18 20 **GRESY-SUR-AIX PIGNIER Colette** 21 **GRESY-SUR-AIX** TROQUIER Chrystel 22 LA BIOLLE **NOVELLI** Julie Pouvoir de Philippe DA SILVA LOPES LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT MORIN Bruno 24 LE BOURGET DU LAC SIMONIAN Edouard Pouvoir de Nicolas MERCAT LE MONTCEL 25 **HUYNH Antoine** 26 MERY FONTAINE Nathalie Т MERY 27 ROULET Stéphane Т MOTZ CLERC Daniel 28 Ţ MOUXY 29 **PERSON Armelle** 30 MOUXY BONICI José 31 **PUGNY CHATENOD CROUZEVIALLE Bruno** 32 **RUFFIEUX ROGNARD Olivier** 33 SAINT OFFENGE **GELLOZ Bernard** SERRIERES-EN-CHAUTAGNE TOUGNE-PICAZO Brigitte TRESSERVE LOISEAU Jean-Claude 36 **TRESSERVE** ROUSSEL Christian 37 TREVIGNIN CHAPUIS Nicolas ARRAGAIN Manuel VIONS 38 VIVIERS-DU-LAC 39 **SCAPOLAN Martine** Pouvoir de Robert AGUETTAZ **VOGLANS** 40 **BERNON Martine**

MERCIER Yves

23 communes présentes

VOGLANS

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Claudie FRAYSSE

AIX-LES-BAINS Nicolas POILLEUX

AIX-LES-BAINS Christèle ANCIAUX

En visioconférence

AIX-LES-BAINS Gilles CAMUS

LE BOURGET-DU-LAC Gwenaëlle LE GUELLEC CARROZ

LE BOURGET-DU-LAC Sandrine RAMEL

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 novembre 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 37 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 41 présents et 10 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N°: 2 Année: 2024

Exécutoire le :1 9 NOV. 2024

Publiée / Notifiée le : 1 9 NOV. 2024

Visée le : 1 9 NUV. 2024

ADMINISTRATION GENERALE

Représentation auprès de Métropole Savoie Election de deux représentants titulaires et d'un représentant suppléant

Monsieur le président rappelle que par délibération en date du 28 juillet 2020, le conseil communautaire de Grand Lac a procédé à l'élection de ses délégués auprès de Métropole Savoie.

Suite à la démission de Madame Dalila KHADIR, conseillère municipale de la commune d'Ontex et de Madame Emilie ACQUISTAPACE, conseillère municipale de la commune du Bourget-du-Lac, toutes deux représentantes titulaires de Grand Lac auprès de Métropole Savoie, il convient de procéder à leur remplacement auprès de ce syndicat.

Une seule candidature ayant été déposée pour les postes à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- CONSTATE l'élection de M. Romain RIGAUD-MODELIN et de Monsieur Roland MEUNIER en tant que représentants titulaires pour représenter Grand Lac auprès de Métropole Savoie,
- CONSTATE l'élection de Madame Gwenaëlle LE GUELLEC CARROZ en tant que représentante suppléante pour représenter Grand Lac auprès de Métropole Savoie.

Aix-les-Bains, le 12 novembre 2024

Le Président, Renaud BERETTI

La secrétaire de séance, Julie NOVELLI

Délégués en exercice : 68

Présents : 41

- Présents et représentés : 51

Votants: 51Pour: 51Contre: 0Abstentions: 0

Blancs: 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 2 : Représentation auprès de Métropole Savoie - Election de deux représentants titulaires

Date de transmission de l'acte :

19/11/2024

Date de réception de l'accusé de

19/11/2024

réception :

Numéro de l'acte :

d5198r (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

073-200068674-20241112-d5198r-DE

Date de décision :

12/11/2024

Acte transmis par:

ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte

5. Institutions et vie politique

5.3. Designation de representants

5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)